

Règlement Intérieur du Centre de Loisirs

Présentation:

Accueil & Loisirs est une association de loi 1901, gérée par des bénévoles. L'association est un Espace de Vie Sociale et a l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire. Le Centre de Loisirs est déclaré au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES 35), nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans scolarisés. C'est un accueil à caractère éducatif, ouvert en périscolaire (avant et après l'école), les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Fonctionnement:

Le centre de loisirs offre aux enfants durant leurs temps libres, à travers le jeu, une ouverture au monde, une initiation au collectif, un espace d'expérimentations nouvelles, d'accès à la culture, une diversité d'activités. Lieu de mixité sociale et culturelle, d'apprentissage du « vivre ensemble », il favorise l'autonomie des enfants.

Le Projet Éducatif et le Projet Pédagogique sont consultables au Centre de Loisirs.

Modalités d'inscription:

- Le dossier d'inscription (Fiche sanitaire + Photocopie des vaccins à jour) doit être complet avant la 1ère présence de l'enfant, toute modification devra être signalée aux directeurs.
- La notification MDPH pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques.
- L'inscription est obligatoire auprès des directeurs pour les mercredis et les vacances dans la limite des places disponibles, relative à la réglementation du S.D.J.E.S. Les dates d'inscription seront communiquées par affichage dans les structures.
- L'adhésion à l'association est obligatoire : 17€ / famille, valable pour l'année scolaire du 2 Septembre 2024 au 31 Août 2025. L'adhésion à l'association donne accès à toute la famille aux services proposés par l'association.

Pour les Mercredis et les Vacances, la priorité sera donnée aux enfants de La Mézière et de St Symphorien et/ou aux enfants scolarisés sur La Mézière.

Les Impératifs pour le Périscolaire (avant et après l'école):

- ✓ De 7H30 à 8H15 à l'école St Martin et à Astro'Mômes.
- ✓ De 16H30 à 19H à l'Espace Coccinelle pour les enfants scolarisés de maternelle en T.P.S/P.S./M.S., et à Astro'Mômes pour les enfants scolarisés en G.S. et en élémentaire.
- ✓ Les parents et non les enfants doivent prévenir impérativement les animateurs de l'arrivée et du départ de l'enfant : le départ non signalé sera facturé jusqu'à 19H.
- ✓ Facturation à la 1/2 heure sauf 1ère heure le soir, non fractionnable **dès la prise en charge de l'enfant à l'école + 1H correspondant à la fourniture du goûter par l'association.** Toute 1/2 heure entamée est due.

Les Impératifs pour les Mercredis et les vacances :

- ✓ Ouvert de 7H30 à 19H les mercredis et pendant les vacances.
- ✓ Pour les inscriptions à la 1/2 journée : arrivées/départs à 12H au plus tard et 13H30 au plus tôt.
- ✓ Les inscriptions qui ne seront pas annulées le vendredi soir au plus tard à 18H00 (*pour les mercredis*) ou dans la limite des dates d'inscription (*pour les vacances*) seront facturées sauf sur justificatif médical de l'enfant à fournir sous 7 jours.
- ✓ Les inscriptions pour les vacances seront validées à condition que les factures antérieures soient soldées.
- ✓ **Fermeture annuelle deux semaines du 4 au 17 août 2025 inclus.** L'association se réserve le droit de fermer également la structure selon le nombre d'enfants inscrits (minimum 20) lors des vacances scolaires.

Facturation :

- ✓ Tout dépassement après la fermeture sera automatiquement facturé 9€.
- ✓ Les paiements se font à réception des factures, possibilité de les envoyer par mail.
- ✓ Le prélèvement automatique est conseillé; en cas de prélèvement refusé, il sera facturé 12,50€ (frais bancaires).
- ✓ Nous acceptons les chèques CESU pour le périscolaire (avant et après l'école) et les ANCV pour les vacances.
- ✓ Suite à 3 relances écrites d'impayés, l'association sera en droit de ne plus accueillir votre(vos) enfant(s) au sein des structures.
- ✓ Les repas assurés par le restaurant municipal, sont facturés par la mairie de La Mézière. Pour toutes absences, un justificatif médical doit être transmis au service concerné. Vous devez fournir à la municipalité un justificatif CAF de moins de 3 mois pour l'application de la tarification selon votre quotient familial.

Informations pratiques :

- Les trousse à pharmacie nominatives remises aux directeurs dans le cadre d'allergie(s) ou de traitements spécifiques sont de la responsabilité des représentants légaux (modification de posologie, dates de péremption, changement de traitements...).
- Toute maladie contagieuse constatée entraînera l'éviction immédiate de l'enfant et ce jusqu'à guérison complète (certificat médical à l'appui).
- L'Association Accueil & Loisirs décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets ou de vêtements.
- Dans le cadre des activités extra scolaire de votre enfant lors du centre de loisirs (foot, danse...), une autorisation parentale de sortie est obligatoire et nous déclinons toutes responsabilités lors de son absence.
- Aucun médicament ne sera administré aux enfants par l'équipe pédagogique sauf en cas d'urgence défini par un protocole personnalisé dans le cas par exemple d'enfant allergique.
- Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, veuillez adresser votre demande à rgpd@synoptic.pro. Une copie de votre pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de non-respect de ces obligations, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



Pour plus d'informations, contactez :

- Guillaume MONTAGNE au 06 95 86 63 08 ou coordo.enfance@accueilletloisirs.fr
- Hélène COLAS au 07 61 71 49 53 ou centredeloisirs@accueilletloisirs.fr
- Mathilde CHENARD au 06 99 16 11 37 ou centredeloisirs@accueilletloisirs.fr

